

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 09 au dimanche 15 janvier 2023



POLICE
RIVIERA

217 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

101 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

50 jours de service

Interventions en faveur de la collectivité

8 jours de service

Interventions en situation d'urgence



SDIS
RIVIERA

6 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Corsier-sur-Vevey



Les Monts-de-Corsier, 10.01.2023 – 2010 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste sous l'influence de l'alcool circule sur la Vieille Route. Peu avant le débouché du chemin du Gros-Chêne, il dévie de sa trajectoire et heurte le bas du talus avant de perdre la maîtrise de son véhicule, lequel s'immobilise dans le pré en forte pente. Son permis est saisi sur le champ et un rapport d'accident est dressé par Police Riviera. Une dépanneuse prend en charge la voiture.



La Tour-de-Peilz



12.01.2023 – 2130 : accident avec blessé

Un jeune homme circule en skate sur l'avenue de la Perrausaz, il fait un mauvais mouvement avec son engin et chute lourdement au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier, puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est établi.



Montreux



Chamby, 11.01.2023 – 1405 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Après une sortie de route, un véhicule utilitaire effectue plusieurs tonneaux dans un terrain en pente. Pour porter assistance au conducteur, non blessé, un important dispositif des services de l'ASR est mis sur pied. Un équipage d'Ambulance Riviera, trois véhicules du SDIS Riviera (un camion de secours routier notamment, avec un total de huit pompiers) et deux patrouilles de Police Riviera se rendent sur place. Les intervenants parviennent à atteindre le conducteur et à l'évacuer, avant le dépannage du véhicule par une entreprise privée. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



11.01.2023 – 1845 : entrave

Lors d'un contrôle d'identité devant l'entrée de la salle de gymnastique de Montreux-Est, un individu refuse de s'identifier et tente de se soustraire au contrôle. Adoptant un comportement virulent et oppositionnel, il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.01.2023 : activité accessoire au volant

Entre 10h et 13h30, les policiers interpellent et dénoncent à l'autorité compétente trois conducteurs qui manipulent leurs téléphones portables alors qu'ils circulent sur l'avenue Claude Nobs et sur la rue du Lac à Clarens.

Chailly-sur-Montreux, 14.01.2023 – 2220 : litige - jeunes de moins de 16 ans seuls sur la voie publique après 22h

Nos services sont sollicités à la route de la Saussaz pour un groupe de jeunes importunant une jeune fille. Les individus sont contrôlés et l'un d'entre eux est en possession d'un couteau à ouverture assistée, lequel est saisi et transmis au Bureau des armes. Trois jeunes sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seuls en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans. Leurs parents sont avisés des faits. Au terme des contrôles, ils sont laissés aller.

10.01.2023 - 1410 : mendicité

Une femme s'adonnant à la mendicité devant un commerce à la rue des Moulins est contrôlée par un policier. Priée de quitter les lieux, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

12.01.2023 - 0025 : conduite sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants et sans permis – vol d'usage

Nos services sont sollicités pour un individu qui circule à bord d'un véhicule de livraison signalé volé. Le conducteur, sans permis, sous influence de l'alcool et de produits stupéfiants est intercepté sur l'avenue du Général-Guisan et conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

12.01.2023 - 2130 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste circule sur le boulevard d'Ancagnier, elle perd la maîtrise de son véhicule peu après le giratoire du Samaritain et frotte la bordure délimitant le carrefour, causant une crevaison, avant de terminer sa course contre un arbre. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et son permis de conduire est saisi sur le champ. Un rapport d'accident est établi et la voiture est évacuée par une entreprise de dépannage.

Autres

Formation du personnel communal à l'utilisation des polycoms dans les PRU (points de rencontre d'urgence)

Dans le cadre des risques de pénurie, la Protection civile a reçu la mission de former les collaborateurs désignés par les communes du district à l'utilisation des Polycom et VHF qui seront installés dans les points de rencontre d'urgence (PRU). Ainsi, trois cadres du domaine d'aide à la conduite ont été formés le 11 janvier. Le lendemain, ils se sont rendus sur différents sites du district, selon la planification assurée par la Cellule de crise préfectorale (CCP), pour assurer la formation du personnel communal.

Les liens sont pour un complément d'information :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/approvisionnement-en-energie-et-risques-de-penurie/questions-frequentes-sur-lenergie/communes/point-de-rencontre-durgence>
[Visite d'un point de rencontre d'urgence \(PRU\) - YouTube](#)

Intervention en faveur de la collectivité – Festival International des ballons

Du 9 au 15 janvier 2023 une dizaine d'astreints de la protection civile a assuré la première phase de montage et de sécurisation des infrastructures d'accueil pour la manifestation « Festival International des ballons ».

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
10.01.23	Territet, Av. Chantemerle	30 km/h	51 km/h	*	26	*
12.01.23	St-Légier, Rte de St-Légier	50 km/h	91 km/h	559	27	4.830%
13.01.23	St-Légier, Ch. des Osches	30 km/h	44 km/h	*	25	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	23'270	7	36	0.185%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	22'969	31	29	0.261%
		18'577	27	26	0.285%
		24'502	40	21	0.249%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	11'069	4	0	0.036%